



Que peut t'on me reprocher? une faute grave ?

Par **volk**, le **18/01/2011** à **21:02**

Bonjour,
Bonjour a tous, je viens sur ce forum pour m'informer.
Voilà 5 années que je travaille dans la même boîte, j'ai fait une demande de CIF congé individuel de formation, lorsque j'ai prévenu le gérant de la société que je souhaite effectuer un CIF, il me dit que ce n'est pas possible, qu'il souhaite arranger cela à l'amiable, me licencié pour faute grave.
j'ai fait une demande ce cif car je ne souhaite plus faire le métier que j'exerce mais m'orienter sur un autre domaine.
je produis moins, je fais des erreurs et je n'arrive plus à les voir.
le patron croit que je j'ai ces erreurs exprès.
avec ceci peut t'il me licencié pour faute grave ??
je suis toujours courtois et assidu dans les horaires de travail.
le patron ne souhaite vraiment pas que je continue ainsi.
merci pour vos réponses.

Par **corima**, le **18/01/2011** à **22:33**

Bonsoir, si vous produisez moins qu'avant, que vous faites des erreurs dans votre travail et que vous ne les voyez même plus, effectivement, votre patron pourrait être amené à se séparer de vous.
Parce que si vous ne le faites pas exprès, c'est encore plus grave, vous devenez tout simplement incompetent dans votre travail